



SOCIAL

Conseil d'Administration du CIAS du Grand Périgueux : l'appel à candidature est lancé !

Vous faites partie d'une association agissant dans le domaine du développement social, des actions de prévention ? Le CIAS du Grand Périgueux vous intéresse ? Vous pouvez déposer votre candidature du 27 juillet au 14 août 2020 pour faire partie de son Conseil d'Administration.

Publié le 23 juillet 2020

Le Conseil d'Administration du CIAS du Grand Périgueux

25 membres

Le Conseil Communautaire du Grand Périgueux du 23 juillet 2020 a fixé la composition du Conseil d'Administration du CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) du Grand Périgueux à 25 membres. Ce renouvellement des instances fait suite aux élections municipales 2020.

Le Conseil d'Administration du CIAS du Grand Périgueux est composé de plusieurs membres :

- › Le Président (membre de droit)
- › 12 membres élus du Conseil Communautaire
- › 12 membres nommés

Membres élus et membres nommés

Le Conseil d'administration du CIAS doit être composé à parité par :

Des membres élus

Les membres sont élus au sein du Conseil Communautaire du Grand Périgueux

Des membres nommés

- › Les membres qualifiés sont nommés par le Président du Grand Périgueux
- › Les associations intéressées, agissant dans le domaine du développement social, des actions de prévention, peuvent être candidates pour faire partie des membres nommés.
- › Ils font obligatoirement partie des membres nommés :

un représentant des associations agissant dans le domaine de l'insertion

un représentant des associations familiales

un représentant des associations de retraités

un représentant des associations des personnes handicapées.

Pour déposer sa candidature

Où l'envoyer ?

Les candidatures sont à transmettre à :

Monsieur le Président du Grand Périgueux, 1 boulevard Lakanal BP 70171 Périgueux 24 019 Périgueux Cédex

A quelle date ?

Du 27 juillet au 14 août 2020

Qui pour se renseigner ?

Nathalie Lallier, Directrice du CIAS du Grand Périgueux
direction.cias@grandperigueux.fr / 05 53 54 76 70

Le CIAS du Grand Périgueux

Création en 2017

Le Grand Périgueux a créé un Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) le 1er janvier 2017.

Il fait suite à celui du pays Vernois, dans le cadre de l'extension du périmètre de l'agglomération en 2017.

Etablissement public administratif

Le CIAS est un établissement public administratif à personnalité juridique propre.

Il est géré par un conseil d'administration dont la constitution est fixée par le Conseil Communautaire du Grand Périgueux.

Services

<https://www.grandperigueux.fr/actualites-evenements/actualites/conseil-dadministration-du-cias-du-grand-perigueux-7338?>

Contact



SOCIAL
Centre Intercommunal D'Action Sociale (CIAS)

✉ Courriel
☎ 05 53 54 76 7
0



1 boulevard Lakanal - BP 70171
24019 PÉRIGUEUX Cedex

05 53 35 86 00

> CONTACT